



54ème réunion du CIML – Document de travail

**Document de séance supplémentaire**

**54-CIML-AMD-02**

19/09/2019

**Point 2 : Rapport général du Président du CIML**



Chers collègues,

## **1 Introduction**

Depuis la 53ème réunion du CIML à Hambourg, notre Organisation a été impliquée dans de nombreuses activités et initiatives en matière de métrologie légale dans le monde entier. Nous avons en outre réussi à apporter quelques changements importants, ce qui signifie que j'ai encore beaucoup de choses à rapporter !

Il est probable que le changement le plus important pour l'Organisation, pour moi-même, en tant que Président, mais également pour le personnel du BIML, ait été le changement de la direction du BIML, puisque le nouveau Directeur, M. Anthony Donnellan a pris ses fonctions en janvier 2019.

Je suis heureux de pouvoir annoncer que dès le début, la coopération avec le nouveau Directeur du BIML s'est très bien passée. Je suis régulièrement en contact étroit avec M. Donnellan, et nous avons eu quelques entretiens fructueux, afin d'évoquer des questions importantes. J'ai eu le grand plaisir de constater son engagement profond et son dévouement envers l'Organisation, à travers des activités allant du renforcement de la confiance avec l'équipe du BIML, en passant par des déplacements pour rencontrer et soutenir les Membres du CIML, les représentants des Membres Correspondants et les organisations régionales de métrologie légale, et pour rechercher des opportunités de promouvoir l'OIML auprès de nouveaux membres potentiels. Dernier point, mais non le moindre, M. Donnellan étudie assidument le français et a fait des progrès importants : il a déjà atteint le niveau B1 et se rapproche du niveau B2, ce qui signifie qu'en moins d'un an, il est déjà capable de communiquer en français ! Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. Donnellan pour cet exploit.

Je me réfère au rapport détaillé que M. Donnellan a présenté dans l'addendum 4 à la présente réunion et à son rapport personnel qu'il présentera sous le point 4 de notre ordre du jour.

Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai évoqué ma vision et mes objectifs pour l'Organisation et annoncé la tenue d'une réunion stratégique du « Groupe de travail 2023 » (TG23), qui devait se tenir parallèlement au Conseil de la présidence (PC) en mars 2019. Mon intention était que le TG23 se penche sur des questions d'importance stratégique pour notre Organisation, sur la base de notre Convention et de notre stratégie, telles que définies dans la publication de base OIML B 15:2011, et qu'il soumette des propositions sur la manière d'adapter l'OIML de manière à répondre aux mieux aux principaux défis du 21ème siècle. Je suis très heureux d'annoncer que la réunion du TG23 s'est très bien passée, qu'elle a été productive et fructueuse, et que la réunion du PC qui a suivi a été tout aussi productive. Dans mon rapport, je me concentrerai donc sur les résultats et les propositions de ces deux réunions.

Toutefois, avant cela, permettez-moi de mentionner les changements intervenus dans la composition de notre Comité.

## **2 Composition**

J'ai le plaisir d'accueillir les nouveaux membres suivants du CIML :

M. Dirk Bils..... Belgique  
H.E. M. Pitou BY ..... Cambodge  
Dr. Wan Bin IM..... Corée (R)



M. Mohammed Benjelloun.....Maroc  
M. Filip Stancu .....Roumanie  
M. Hendrik Petrus Ferreira.....Afrique du Sud

Malheureusement, nous avons perdu un Etat Membre au cours de l'année écoulée : le Cameroun. Nous espérons que ce pays pourra bientôt être réintégré en tant qu'Etat Membre.

Je suis heureux d'accueillir la République kirghize en tant que nouveau Membre Correspondant, mais je dois également signaler qu'au cours de l'année écoulée, cinq Membres Correspondants ont dû être radiés de la liste pour non-paiement de leurs frais d'adhésion.

Comme je l'ai déjà mentionné, le Directeur du BIML, l'équipe du BIML et moi-même sommes motivés et nous continuons à faire de notre mieux pour maintenir le haut niveau d'intérêt pour notre Organisation et pour promouvoir les avantages d'une adhésion en tant qu'Etat Membre à de nouveaux membres potentiels.

### **3 Groupe de Travail 2023 (TG23) et Conseil de la Présidence (PC)**

Le TG23 s'est réuni le 12 mars 2019 et était composé du Dr. Charles Ehrlich, Premier Vice-président (VP), des membres du PC Mme Corinne Lagauterie, M. Bill Loizides et du Dr. Bob Joseph Mathew, de M. Anthony Donnellan, Directeur du BIML, et des deux Adjoints au Directeur du BIML, M. Ian Dunmill et M. Paul Dixon, ainsi que de moi-même.

Je suis reconnaissant à chaque membre du TG23 d'avoir pris le temps nécessaire pour que les discussions stratégiques soient fructueuses.

Le PC s'est ensuite réuni du 13 au 15 mars 2019, pour examiner les points stratégiques et les propositions présentés par le TG23.

En ce qui concerne les membres du PC, il n'y a eu qu'un seul changement depuis la réunion du CIML en 2018 : M. Qin Yizhi, Vice-ministre de l'Autorité de régulation du marché (SAMR) et Membre du CIML pour la République populaire de Chine, a accepté mon invitation à rejoindre le PC.

Avant d'aborder les différents points discutés par le TG23 et soutenus par le PC, permettez-moi de mentionner brièvement le fait que nous avons pris en charge toutes les actions découlant de la dernière réunion du CIML. Je peux donc maintenant vous informer que toutes ces actions ont été soit menées à bien, soit inscrites à l'ordre du jour de la réunion de cette année.

### **4 Travail technique**

Conformément à la stratégie de l'OIML, définie dans la Publication de Base OIML B 15:2011, le travail technique, c'est-à-dire l'élaboration (et la mise à jour régulière) de Recommandations et de documents connexes à l'usage des autorités de métrologie légale et de l'industrie est le premier et, de mon point de vue l'objectif le plus important, voire le « pilier » de notre travail. L'efficacité du travail technique et l'actualité de nos publications sont essentielles à la pertinence et à la réputation de notre Organisation.

Par chance, nous avons réalisé des progrès importants au cours des dernières années. De nombreux projets inactifs ont été annulés et un « tableau de bord » a été introduit pour faciliter le suivi des projets en cours. Un certain nombre de sessions de formation ont été organisées pour améliorer les connaissances des coordinateurs sur les travaux techniques et les outils disponibles sur le site web de l'OIML. Plusieurs projets importants, tels que ceux concernant la révision du Document D 31 sur les exigences logicielles pour les instruments



de mesure, un nouveau Document sur la conformité au type, ainsi que trois Publications de Base ont été achevés cette année.

Cependant, compte tenu des nombreuses Recommandations, Documents et autres publications OIML existants et sachant que nous avons près de 50 projets en cours pour la révision ou l'élaboration de publications techniques, nous devons accepter le fait que nos ressources sont limitées. Nous ne pouvons pas faire tout le travail technique nécessaire en même temps. Cela signifie que nous devons hiérarchiser les priorités, identifier les publications et les projets les plus pertinents et nous concentrer sur ceux-ci. Dans ce contexte, le TG23 et le PC ont réfléchi à certaines questions fondamentales, par exemple :

- Comment pouvons-nous hiérarchiser et identifier les publications OIML les plus pertinentes ?
- Comment pouvons-nous tenir à jour ces publications les plus pertinentes ?
- Comment pouvons-nous réduire le délai d'exécution des projets du début à la fin ?
- Existe-t-il de « meilleures pratiques » pour une bonne gestion de projet (par exemple, ISO / CEI) ?
- Existe-t-il des possibilités de mieux soutenir les coordinateurs des groupes de projet ?

Je suis heureux d'annoncer que le TG23 a présenté des propositions très intéressantes, qui ont été soutenues par le PC. Sans entrer ici dans les détails - cela se fera dans le cadre des points respectifs de l'ordre du jour - je souhaite résumer les propositions de la façon suivante :

- 1) Un ensemble de critères a été élaboré pour hiérarchiser et identifier les publications OIML les plus pertinentes. La liste complète des critères est fournie dans l'addendum 10.1.3.2. Ils seront présentés et expliqués dans le point 10.1 de l'ordre du jour.
- 2) Il est proposé d'inclure le Comité de Management (MC) du Système de Certification OIML (OIML-CS) dans le processus de révision périodique des Recommandations et Documents OIML présentant un intérêt pour l'OIML-CS, afin d'accélérer et d'améliorer l'efficacité du processus de révision.
- 3) Le BIML, avec la contribution du MC de l'OIML-CS, a élaboré une proposition détaillée pour un processus de révision périodique modifié (voir Addendum 10.1.3.2) qui est basée sur un concept initial développé par le TG23 et soutenu par le PC. Le CIML est invité à approuver ce processus modifié dans le but de remplacer le processus existant dans le B 6-1.
- 4) Il est proposé d'identifier les 10 projets ayant la plus haute priorité et de se concentrer sur eux en utilisant les critères mentionnés ci-dessus. La liste complète des 10 projets prioritaires identifiés est fournie dans l'AMD 10.2 et sera présentée au point 10.2.
- 5) Après avoir identifié les 10 principaux projets prioritaires, le BIML a convenu d'étudier la manière dont il pourrait fournir un soutien supplémentaire aux coordinateurs respectifs afin de garantir les meilleurs progrès possibles. Le BIML a également décidé d'identifier les raisons des retards dans les projets et de formuler des propositions pour améliorer la situation. Le Directeur du BIML, en collaboration avec les Adjoints au Directeur du BIML, définira les besoins du BIML en matière de ressources et de soutien supplémentaire éventuellement requis.
- 6) Il est recommandé que l'on applique la règle définie dans l'OIML B 6-1 et que le BIML procède à une nouvelle approbation continue des secrétariats et des coordinateurs sur la base de la liste de projets classée par ordre de priorité.
- 7) En ce qui concerne la formation des coordinateurs, il est proposé de déterminer l'impact et les avantages des formations déjà organisées en vue de renforcer l'efficacité de celles à venir. Le sentiment général est que, bien que les formations de ces dernières années aient profité aux participants, il conviendrait d'examiner la manière de mesurer réellement l'impact et les avantages de la formation

**Document de séance supplémentaire****54-CIML-AMD-02**

2019-09-19

reçue. Le BIML a accepté de s'en charger. En reconnaissance des efforts considérables déployés en matière de formation ces dernières années, il a été décidé de n'organiser que deux sessions de formation cette année : une au Canada (animée par M. Gilles Vinet) et une au PTB à Berlin (animée par M. Ian Dunmill) pour couvrir un certain nombre de secrétariats et de coordinateurs en Europe qui ont manqué la formation initiale. Les participants ont beaucoup apprécié ces deux formations.

**5 Système de Certification OIML (OIML-CS)**

Selon notre document de stratégie OIML B 15, le deuxième objectif de notre Organisation est de fournir des systèmes de reconnaissance mutuelle qui réduisent les barrières commerciales et les coûts sur un marché mondial. Par conséquent, l'OIML-CS peut être considéré comme le deuxième « pilier » important de notre travail, après le travail technique. Beaucoup de choses ont été accomplies depuis le lancement de l'OIML-CS le 1er janvier 2018.

Il existe désormais 37 catégories d'instruments de mesure dans l'OIML-CS, avec 12 Autorités de Délivrance OIML et 29 Utilisateurs et Associés. Le Comité de Management (MC) travaille très efficacement et avec succès - un grand merci à tous les membres, mais particulièrement au président du MC, M. Cock Oosterman, au président du Comité de Révision, le Dr. Harry Stolz, au président du Groupe de Maintenance, M. Bill Loizides, et bien sûr, au Secrétaire Exécutif, M. Paul Dixon.

Un certain nombre d'activités de promotion et de sensibilisation pour l'OIML-CS ont eu lieu cette année, comme l'indique en détail le rapport du président du MC de l'OIML-CS dans l'Addendum 9.1. Parmi les activités les plus remarquables, citons le séminaire OIML / APLMF à Hangzhou, en Chine, en juillet 2019, auquel ont participé 140 délégués de 26 économies, et le séminaire GULFMET sur l'OIML-CS qui s'est tenu à Muscat, Oman, en avril 2019.

Tout cela est très encourageant. Toutefois, l'objectif de réduction des barrières commerciales et des coûts sur un marché mondial ne pourra être pleinement réalisé que si davantage de certificats OIML-CS sont délivrés et acceptés par un nombre important d'Utilisateurs et d'Associés pour autant de catégories d'instruments de mesure que possible. Compte tenu du nombre actuel de certificats OIML-CS délivrés, il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre cet objectif.

Dans ce contexte, le TG23 a discuté des points suivants :

- Qu'est-ce qui a été réalisé depuis le lancement (situation, commentaires reçus, obstacles à la participation) ?
- Comment pouvons-nous mieux promouvoir l'OIML-CS auprès des fabricants et des éventuels utilisateurs et associés ?
- Comment souhaitons-nous développer l'OIML-CS à l'avenir ?

Encore une fois, je ne veux pas entrer ici dans les détails - cela sera fait dans le point 9.1 de l'ordre du jour - mais je souhaite résumer les propositions du TG23 comme suit :

- 1) Le Président, les Vice-présidents, les membres du PC et tous les Membres du CIML doivent saisir l'occasion qui leur est offerte d'expliquer les avantages de l'OIML-CS aux Utilisateurs et Associés potentiels et à l'industrie.
- 2) Les Autorités de Délivrance OIML doivent promouvoir activement le système OIML-CS auprès de leurs clients.
- 3) Des « défenseurs » régionaux sont nécessaires pour aider les nouveaux participants à rejoindre le système.

- 4) Pour les Autorités de Délivrance OIML ayant un large champ d'action, des procédures d'évaluation efficaces doivent être établies.
- 5) Le MC de l'OIML-CS doit envisager de développer l'OIML-CS pour en faire un système complet d'évaluation de la conformité, comprenant la vérification et la surveillance des produits.

Nous attendons avec intérêt le rapport du président de l'OIML-CS, M. Cock Oosterman, qui figure dans le point 9.1 de l'ordre du jour.

## **6 Activités liées aux CEEMS**

Selon notre document de stratégie OIML B 15, un autre objectif important (n° 4) de notre Organisation est de promouvoir et de faciliter l'échange de connaissances et de compétences au sein de la communauté de la métrologie légale dans le monde. Nos activités liées aux Pays et économies dotés de systèmes de métrologie émergents (CEEMS) peuvent être considérées comme le troisième « pilier » important de notre travail. Ici aussi, beaucoup a été accompli au cours des dernières années :

- le groupe consultatif des CEEMS a été créé et les *Termes de référence du groupe consultatif sur les questions relatives aux CEEMS* ont été publiés,
- des améliorations ont été apportées aux pages web consacrées aux activités des CEEMS (y compris la traduction en français) et certaines améliorations sont en cours pour les centres de formation,
- une base de données d'experts a été compilée et mise en ligne sur le site web de l'OIML,
- un nouveau document-cadre sur les centres de formation OIML (OTC) et les événements de formation OIML (OTE) a été rédigé et est soumis à l'approbation du CIML en tant que Publication de Base au titre du point 10.1.1 de l'ordre du jour. Un grand merci à l'équipe de rédaction, notamment à M. Guo Su, à mon collègue, le Dr. Peter Ulbig, et aux autres membres du groupe consultatif sur les CEEMS, qui ont travaillé à la mise au point rapide de ce document,
- une nouvelle formation a été organisée avec succès en 2019 (à Hangzhou, République populaire de Chine) et une autre est prévue au Brésil, plus tard dans l'année.

En outre, il existe un certain nombre de projets en cours parrainés par le groupe consultatif sur les CEEMS - par exemple la révision de l'OIML D 1 (projet à priorité élevée) et les révisions des documents D 14 et D 19, et le groupe consultatif examine certaines initiatives intéressantes concernant la surveillance pré-commercialisation et les programmes de développement des talents.

Cependant, ici aussi, certains défis et questions stratégiques ont été discutés par le TG23 :

- Sommes-nous satisfaits des « règles » existantes pour le groupe consultatif sur les CEEMS ?
- Avons-nous besoin d'une approche plus systématique pour nos activités liées aux CEEMS ?
- Devrions-nous multiplier les activités conjointes et la représentation croisée avec le BIPM, en particulier dans les domaines du renforcement des capacités et de l'infrastructure qualité (AQ) ?
- Existe-t-il des possibilités et des options permettant au BIML de mieux soutenir les activités du groupe consultatif sur les CEEMS et les activités liées aux CEEMS ?
- Quels sont les effets à long terme et le « retour sur investissement » de nos activités de formations liées aux CEEMS ?
- Avons-nous besoin d'une sorte d'évaluation de l'impact des activités liés aux CEEMS ?
- Comment pouvons-nous tirer le meilleur parti du concept d'apprentissage en ligne ?

Encore une fois, le TG23 a présenté des propositions intéressantes qui seront présentées plus en détail au point 8.1 de l'ordre du jour. Permettez-moi de les résumer brièvement ici :

- 1) Il y a eu une discussion sur le soutien que le BIML peut donner aux CEEMS, par exemple : par la création d'un « Secrétaire exécutif pour les CEEMS ». Le Directeur du BIML a accepté d'examiner la meilleure façon d'organiser le soutien du BIML aux activités liées aux CEEMS.
- 2) Une discussion a porté sur l'Internet des objets (IoT) et la numérisation en métrologie légale. Il a été considéré que c'est un domaine qui doit être traité par l'OIML, de préférence dans une approche conjointe avec le BIPM. Une bonne occasion serait que l'OIML soutienne un atelier international sur « La transformation numérique de la métrologie légale » qui se tiendra les 27 et 28 mai 2020 à Berlin, en Allemagne. Il a également été considéré qu'il serait intéressant d'aborder les défis de la numérisation en métrologie légale lors d'un futur séminaire OIML.
- 3) Pour en savoir plus sur le « e-Learning » et faciliter la prise de décision quant à l'opportunité pour l'OIML de travailler davantage dans ce domaine, un Séminaire OIML sur l'apprentissage en ligne a été proposé pour répondre aux trois questions suivantes :
  - Que pouvons-nous apprendre des autres sur les approches et les supports existants ?
  - Quels sont les besoins de nos Etats Membres et des nouveaux membres potentiels ?
  - Que devrions-nous faire avec les ressources données, peut-être en collaboration avec d'autres organisations ?

Je suis très heureux que ce Séminaire sur l'apprentissage en ligne ait lieu avant cette réunion du CIML, et j'aimerais remercier tous ceux qui soutiennent cet événement et participent, en apportant une présentation, des points de discussion et des propositions. Je suis reconnaissant pour toutes les contributions et tous les commentaires qui nous aideront à trouver une position appropriée en ce qui concerne le développement d'un concept d'apprentissage en ligne.

- 4) La coopération avec notre organisation sœur, le BIPM, est considérée comme d'une importance capitale pour notre Organisation, et notamment, il conviendrait d'envisager une coopération plus étroite dans le domaine des CEEMS. C'est une bonne transition pour introduire le point suivant discuté par TG23 et le PC.

## **7 Coopération avec d'autres organisations internationales**

Le document stratégique OIML B 15 définit deux objectifs pour notre Organisation en matière de coopération internationale :

- représenter les intérêts de la communauté de la métrologie légale au sein d'organisations et de forums internationaux concernés par la métrologie, la normalisation, les essais, la certification et l'accréditation (objectif n° 3),
- en coopération avec d'autres organismes de métrologie, sensibiliser à la contribution qu'une infrastructure de métrologie légale solide peut apporter à une économie moderne (objectif n° 5).

La coopération avec d'autres organisations internationales est très importante, voire indispensable, pour appuyer tous les autres travaux que nous accomplissons. Je suis ravi que nous ayons d'excellentes relations avec les autres organisations internationales dans les domaines de la métrologie, de la normalisation et de l'accréditation. Cependant, encore une fois, nos ressources sont limitées et nous ne pouvons pas faire tout ce qui est jugé utile ou nécessaire. Dans ce contexte, TG23 a abordé les questions suivantes :



## Document de séance supplémentaire

### 54-CIML-AMD-02

2019-09-19

- Quelles organisations internationales sont d'une importance capitale pour nous en ce qui concerne notre travail technique, l'OIML-CS et les activités liées aux CEEMS ?
- Devons-nous réajuster notre représentation dans les réunions d'organisations internationales ?
- Avons-nous besoin d'une approche plus coordonnée entre le BIML et les RLMO ?

De l'avis général, la coopération avec d'autres organisations internationales est d'une grande importance, et il est difficile d'établir les priorités, à l'exception du BIPM, comme je l'ai déjà mentionné. Permettez-moi d'expliquer cela plus en détail.

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter le **BIPM** d'avoir lancé avec succès le Système international d'unités révisé, le SI, qui repose désormais sur sept constantes fondamentales à valeurs fixes. La 26ème Conférence générale des poids et mesures (CGPM), qui s'est tenue à Versailles en novembre 2018, était vraiment un événement historique et j'ai été ravi d'y participer. En tant que Président du CIML, j'ai été invité à faire une présentation sur le thème « *Développer une vision commune de la métrologie scientifique et juridique : la perspective de l'OIML* ». J'ai été très heureux de recevoir de nombreuses réactions positives et le soutien unanime du TG23 et du PC à ma proposition de créer un groupe de travail commun avec le BIPM. Le groupe de travail mixte aura pour objectif d'explorer les possibilités de coopération plus étroite en vue de l'élaboration d'une vision commune et d'un concept commun visant à promouvoir la métrologie (métrologie scientifique, industrielle et légale) en tant qu'élément important de l'infrastructure de qualité d'un pays. Je suis heureux d'annoncer que le nouveau CIPM a officiellement accepté cette proposition et j'attends avec intérêt les discussions plus stratégiques qui s'ensuivront, avec les représentants du BIPM et du CIPM, et qui devraient nous mener au-delà de l'excellente coopération déjà existante au niveau opérationnel.

La préparation conjointe de la Journée mondiale de la métrologie (JMM), chaque année, est un exemple de cette collaboration fructueuse. Cette année, la JMM a constitué un événement remarquable dans de nombreux pays, la CGPM ayant décidé que le SI révisé entrerait en vigueur le 20 mai 2019.

Je peux citer quelques autres points importants concernant la coopération avec le BIPM :

- le BIML travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales afin de renforcer la sensibilisation à la métrologie au niveau international,
- l'OIML continue d'être représentée au Comité consultatif des unités (CCU) (voir point 7.4 de l'ordre du jour), grâce à notre représentant le Dr Rado Lapuh de la Slovénie,
- nous continuons de participer au JCGM WG1, qui développe le projet « GUM Nouvelle Perspective », et au WG2, qui travaille à la quatrième édition du VIM.

Concernant la coopération avec l'organisation internationale de normalisation (**ISO**), il a été suggéré au BIML de proposer une révision et une mise à jour du protocole d'accord.

Concernant la coopération avec l'**ILAC** et l'**IAF**, le protocole d'accord révisé a été signé lors de la réunion du CIML l'année dernière à Hambourg. Sur cette base, le BIML (M. Paul Dixon) a mis au point un programme de travail commun avec l'agent de liaison ILAC-IAF.

Il sera demandé à l'ISO et à l'ILAC s'ils souhaitent participer en tant qu'observateurs à de nouveaux projets OIML.

En ce qui concerne la **CEI**, le protocole d'accord révisé a été signé lors de la réunion du CIML de l'an dernier. Concernant la coopération avec l'**IECEX**, je me réfère à la résolution n° 2018/13 et la décision de créer un groupe de travail conjoint avec l'IECEX pour explorer les synergies et les opportunités de coopération, étant





entendu que M. Paul Dixon et moi-même représenterions l'OIML. La première réunion du groupe de travail mixte s'est tenue parallèlement à la réunion du Comité de direction de l'IECEX à Dubaï le 25 septembre 2019. Un rapport sera présenté par M. Paul Dixon dans le point 7.1.

Concernant les **RLMO**, le BIML a confirmé qu'il participait normalement aux réunions des RLMO et, inversement, qu'il les encourageait à participer aux travaux de l'OIML. Une discussion a eu lieu sur la relation avec les RLMO et sur la nécessité de revoir le B 12 *Document de politique générale sur les liaisons entre l'OIML et les autres organismes* et la politique de liaison.

Concernant la coopération avec d'autres organisations, le protocole d'accord de l'**ONU-DI-BIPM-OIML** devrait être révisé à la lumière des activités liées aux CEEMS.

Concernant la coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (**OMS**) concernant les dispositifs médicaux ayant une fonction de mesure, M. Ian Dunmill a participé à un forum mondial en décembre 2018, au cours duquel l'OMS a manifesté son intérêt pour une collaboration avec l'OIML. Le PC a soutenu la poursuite du dialogue avec l'OMS et M. Ian Dunmill a été chargé d'organiser une réunion avec l'OMS et d'inclure Mme Isabel Godinho (Portugal) et Mme Dana Rosu de la division des dispositifs médicaux du PTB.

## **8 Travail du Bureau**

Comme je l'ai indiqué au début de mon rapport, la coopération avec le nouveau Directeur du BIML et toute son équipe au BIML se déroule de manière très fluide, efficace et confiante. Néanmoins, le changement de Directeur du BIML et les nouveaux défis semblent être une bonne occasion de reconsidérer le travail et les responsabilités du BIML. Ce point a également été abordé dans le rapport du Directeur du BIML. Dans ce contexte, le TG23 a abordé les questions stratégiques suivantes :

- Existe-t-il le potentiel, ou une nécessité d'améliorer encore l'efficacité et la transparence du fonctionnement du BIML ?
- Est-il nécessaire de réajuster les responsabilités du personnel du BIML ?
- Un soutien externe supplémentaire est-il nécessaire pour l'équipe BIML ?

En résumé des discussions, le Directeur du BIML, les Adjoints au Directeur du BIML et M. Luis Mussio ont été chargés de développer un concept de réalignement possible des rôles basé sur les trois piliers (travail technique, OIML-CS et CEEMS). Ce concept doit prendre en compte la coopération internationale, la possibilité d'arrêter certaines activités et la possibilité du recours à un soutien externe. Dans le cadre des ressources allouées, le BIML a exprimé sa volonté de fournir un soutien supplémentaire aux coordinateurs des travaux techniques, en tenant compte des projets hautement prioritaires. C'est également l'occasion de redéfinir la manière dont les informations du programme de travail BIML sont présentées à l'avenir, par exemple en répartissant les flux de travail entre les trois piliers.

## 9 Stratégie de communication

Concernant une stratégie de communication pour l'OIML, les questions suivantes ont été discutées par le GT 23 :

- Qui sont nos « clients » et nos parties prenantes ?
- Comment devrions-nous les aborder, en utilisant le site web, les réseaux sociaux, le Bulletin OIML, le rapport trimestriel, le bulletin d'information ?

En résumé, les points suivants ont été validés (je me réfère également au rapport du Directeur du BIML au titre du point 4.1) :

- Le BIML a mené une enquête auprès des Membres du CIML concernant le Bulletin de l'OIML. L'enquête a révélé que des versions électroniques (PDF) à publier tous les trimestres et un seul Bulletin imprimé de l'OIML, publié annuellement, étaient clairement plébiscitées.
- Nous avons absolument besoin de plus d'articles techniques pour le Bulletin ! Par conséquent, un point spécial (n° 10.3) a été ajouté à l'ordre du jour pour examiner les possibilités d'obtenir plus d'articles et de stimuler les contributions.
- Le PC a identifié la nécessité de réaliser une cartographie des parties prenantes pour influencer la stratégie de communication. Le Dr Bob Joseph Mathew a accepté de soutenir M. Chris Pulham dans la mise au point de cette tâche.
- Le BIML a accepté de développer une présence sur les réseaux sociaux pour l'OIML en utilisant LinkedIn, et un certain nombre de messages ont déjà été publiés sur des événements clés auxquels le personnel du BIML a assisté au cours des derniers mois.
- En ce qui concerne la situation en matière d'informatique, de bases de données, et d'espaces de travail PG, etc., il a été noté que certains coordinateurs des PG rencontraient encore des difficultés pour utiliser les espaces de travail PG, bien qu'en règle générale, les utilisateurs se familiarisent davantage avec le site web et l'utilisent mieux qu'auparavant. Le BIML a accepté de revoir et d'améliorer les espaces de travail PG.

## 10 Situation et stratégie financière

Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai indiqué que la situation financière globale de l'Organisation est bonne, même s'il était nécessaire de surveiller de près la situation de la trésorerie, et notamment les flux de trésorerie, si l'Organisation devait continuer à fonctionner sans heurts. Une discussion a eu lieu sur la meilleure façon d'utiliser le surplus accumulé au cours de la période comptable 2013–2016, ainsi que sur le niveau approprié de réserves que l'Organisation devrait détenir.

Malheureusement, cette année, je dois signaler que la situation financière de l'Organisation a considérablement changé, ce qui n'est devenu évident qu'en février 2019, après l'achèvement des comptes audités pour 2018. Le nouveau Directeur du BIML et moi-même avons déterminé que nous sommes confrontés à un dépassement inattendu, supérieur au dépassement délibéré convenu antérieurement, notamment pour couvrir la formation des secrétaires et des coordinateurs. Cela a conduit à une réduction importante, mais non critique, des réserves. Le Directeur du BIML et moi-même fournirons des détails et des conclusions oralement au titre du point 6.1 de l'ordre du jour.



Pour résumer les discussions avec le TG23 et le PC, l'objectif primordial du Directeur du BIML et le mien est de :

- mettre en place des contrôles efficaces pour éviter qu'une situation similaire ne se reproduise,
- demander un avis juridique sur la possibilité d'introduire de nouvelles sources de revenus,
- développer un concept permettant d'identifier et de mettre en œuvre de nouvelles sources de revenus, par exemple en facturant l'utilisation du logo OIML sur des instruments individuels, sous réserve du résultat des conseils juridiques,
- définir les priorités et développer des idées concrètes en vue de les soumettre à la Conférence de 2020.

En conclusion, je peux affirmer que la situation financière de l'Organisation est entièrement sous contrôle et je voudrais remercier M. Donnellan d'avoir très bien géré son premier grand test en tant que Directeur du BIML. Il a tout mon soutien pour mettre en place les garde-fous nécessaires pour éviter qu'une situation similaire ne se reproduise. Bien que nous n'ayons pas de problème de trésorerie, nous nous trouvons dans une situation de réduction de la liberté en matière de financement des activités liées aux CEEMS, des OTC, des formations pour les coordinateurs, etc. Néanmoins, je suis convaincu que nous serons en mesure de présenter des chiffres financiers et un budget solides pour la période 2021–2024 lors la Conférence de 2020.

### **11 Rôle des Vice-présidents, élection du Second Vice-président**

Lors de la réunion, le TG23 a également abordé les questions suivantes :

- Les Vice-présidents et les membres du PC devraient-ils avoir plus de responsabilités au sein de l'Organisation ?
- Devrions-nous encourager une plus grande visibilité des VP et des membres du PC en dehors de l'Organisation ?

Pour résumer, je peux rapporter que :

- Je suis prêt à partager les responsabilités avec les deux Vice-présidents et les membres du PC et je suis reconnaissant de tout soutien,
- une phrase a été ajoutée à l'appel à candidatures pour le poste de Second Vice-président concernant les attentes et ses engagements. Il sera intéressant de recevoir les informations respectives des cinq candidats dans leurs présentations au titre du point 3.

L'élection du Second Vice-président constituera une décision très importante pour l'Organisation, de même que pour moi ! Je vous demande de bien réfléchir à vos critères avant de voter. Notre Organisation mérite des dirigeants expérimentés, extrêmement motivés et engagés, tant à la présidence que dans le PC.

### **12 Autres questions**

Le TG23 a examiné la politique de l'OIML en matière de copyright et est parvenu à la conclusion que le B 11:2007 *Règles relatives à la traduction, aux droits d'auteur et à la distribution des Publications de l'OIML* devra être révisée afin de clarifier l'utilisation des publications de l'OIML, ou des parties de publications, par exemple par des organisations internationales, régionales ou nationales de normalisation. Un avis juridique peut être nécessaire.



## Document de séance supplémentaire

### 54-CIML-AMD-02

2019-09-19

#### 13 Merci pour votre soutien !

Pour conclure mon rapport, je voudrais une nouvelle fois exprimer ma profonde gratitude pour le soutien que j'ai reçu des Vice-présidents, les docteurs Charles Ehrlich et Yukinobu Miki, de tous les membres du PC, du Directeur du BIML et de son équipe au cours de l'année écoulée. Cette année a été difficile, mais je suis heureux de constater que, grâce à votre soutien, nous avons beaucoup accompli dans de nombreux domaines. De plus, je remercie tout particulièrement les membres du TG23 pour leur excellente contribution.

Pour ce qui est de l'avenir, et lorsque je regarde les nombreux membres du personnel du BIML motivés et dévoués, les Membres du CIML, les représentants des Membres Correspondants, les experts et les coordinateurs des divers comités techniques, sous-comités et groupes de projet, des comités de l'OIML-CS et du groupe consultatif sur les CEEMS, je suis convaincu que notre Organisation est bien préparée aux défis à venir. J'espère que vous partagez mon optimisme et que vous avez hâte de vous diriger vers 2020 et les années suivantes.

#### 14 Et pour finir...

Une remarque personnelle : L'année prochaine sera pour moi une année importante et spéciale, car ce sera l'année de ma retraite du poste de Vice-président du PTB. Mais il ne s'agira pas d'une retraite à cent pour cent. Le Président du PTB et le ministère chargé des Affaires économiques et de l'Energie (BMW) m'ont apporté leur soutien total pour que je puisse continuer à travailler pour le PTB et l'OIML dans le cadre d'un contrat de travail officiel. Si vous êtes d'accord avec mon interprétation de la Convention et si vous êtes satisfait de ma présidence jusqu'à ce jour, je serais ravi de continuer à assumer les fonctions de Président jusqu'à la fin de mon mandat de six ans en 2023.

Merci pour votre soutien jusqu'ici !

Cordialement,

**Roman Schwartz**

*Président du CIML*